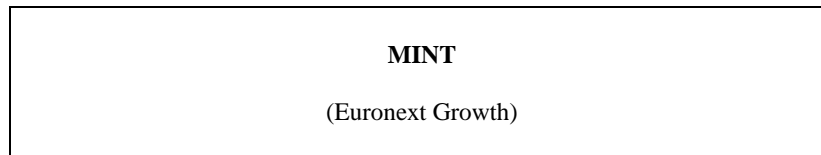


221C0357
FR0004172450-OP027-A07

15 février 2021

Résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.



1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 12 février 2021, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par la société Mercure Energie¹ visant les actions et les bons de souscription d'actions (BSA) de la société MINT aux prix unitaires de 10 €par action et de 0,54 €par BSA, elle a reçu en dépôt 63 309 actions MINT et 27 316 BSA de la société MINT.

L'initiateur a par ailleurs précisé avoir acquis sur le marché, entre le 1^{er} et 12 février 2021, un total de 100 571 actions MINT au prix unitaire de 10 €par action.

Au total, l'initiateur détient (i) 3 567 130 actions MINT représentant autant de droits de vote, soit 61,90% du capital et au moins 61,79% des droits de vote de cette société² et (ii) 690 220 BSA, soit 16,30% des 4 233 858 BSA émis³.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

¹ Détenue à 100% par la société Eoden, elle-même détenue par les sociétés Patrimonium (50%) et Matrimonium (50%), qui sont respectivement intégralement détenues par les familles Gay et Thomas.

² Sur la base d'un capital composé de 5 762 865 actions représentant au plus 5 772 561 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Il est précisé que la société MINT détient par ailleurs 23 956 BSA.